

Groupe de travail Évolution du questionnaire du recensement de la population

Recensement de la population 1962 : les 3 variables de santé

Alexandre Kych, CMH (CNRS), partenaire du Réseau Quételet

Le questionnaire : Voir le bas de la page 2 du bulletin individuel - Questions 18a et 18b

Document issu de la base des questionnaires de recensement de l'Ined :
<http://census.web.ined.fr/recensement/formulaire/France/1962/ind21962.jpeg>

Le dictionnaire et les tris à plat

Quelques tris croisés

BULLETIN INDIVIDUEL (Verso)

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (Pour toute personne née avant le 1^{er} janvier 1948)

Si vous êtes actuellement sans travail et si vous en recherchez, passez directement à la question 16.

Si vous ne travaillez plus, passez directement à la question 17.

11. PROFESSION PRINCIPALE. Indiquez la profession ou le métier que vous exercez actuellement (même si vous n'êtes encore qu'apprenti ou si vous travaillez en aidant un membre de votre famille dans sa profession). Une femme ne s'occupant que de son propre intérieur répondra « sans profession ».

Soyez précis ; Exemples : Caissier comptable, mécanicien réparateur d'automobiles, lamineur à chaud, charpentier en fer, chauffeur de poids lourds, mécanicienne en confection, dessinateur mécanicien, courtier en grains, viticulteur, arboriculteur, berger, etc.

12. Travaillez-vous sans être salarié en aidant une autre personne dans sa profession (par exemple un membre de votre famille) ? oui non

13. Exercez-vous votre profession principale déclarée à la question 11 comme :

Salarié → répondez aux questions 14 a, b ou c et 15.

Travailleur à domicile.

Apprenti sous contrat. → Passez directement à la question 15.

Propriétaire exploitant, fermier, métayer.

Membre d'une profession libérale.

Employeur ou travailleur indépendant :

artisan, commerçant, etc.

(travaillant à son compte, y compris gérants majoritaires de S.A.R.L. et personnes ne travaillant qu'à la commission).

Avez-vous des salariés ?

Ne comptez pas les gens de maison à votre service. Dans l'agriculture, comptez seulement les salariés permanents.

Passez directement à la question 15.

oui. Combien ? :

non.

14a. Pour les ouvriers, précisez la qualification de votre emploi actuel :

- 1. Ouvrier agricole non spécialisé.
- 2. Ouvrier agricole spécialisé.
- 3. Manœuvre ou manœuvre spécialisé.
- 4. Ouvrier spécialisé (OS₁, OS₂).
- 5. Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P₁, P₂, P₃...).

14b. Pour les fonctionnaires de l'État ou des collectivités locales, les employés des services publics (E. D. F., S. N. C. F., etc.), les militaires de carrière, précisez votre grade.

Exemples : commis, secrétaire administratif, administrateur civil, ingénieur en chef, facteur enregistrant de la S. N. C. F. ;

14c. Pour les autres salariés, précisez votre position hiérarchique.

Exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, etc. ;

15. ÉTABLISSEMENT (industriel, commercial ou autre), **EXPLOITATION AGRICOLE, ETC.,** que vous dirigez ou qui vous emploie :

15a. NOM (ou raison sociale) et adresse :

NOM :

Rue (ou lieudit) : N°

Commune :
Pour Paris, Lyon, Marseille, ajoutez l'arrondissement.

Département :

15b. Activité de cet établissement :

Soyez précis ; Exemples : commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, filature de coton, transports routiers de voyageurs, culture maraîchère, enseignement privé du second degré, etc.

15c. Si vous ne travaillez pas à l'adresse même de l'établissement ci-dessus, indiquez celle de votre lieu de travail habituel :

Cette question ne concerne pas les agriculteurs, ni les travailleurs à domicile, ni les V. R. P.

Le personnel roulant de la S. N. C. F., les conducteurs d'autobus, les mineurs, etc., indiqueront la gare, le dépôt, le puits, etc. où ils se rendent ordinairement pour prendre leur travail.

Rue (ou lieudit) :

N°

Commune :

16. Pour les personnes qui sont actuellement sans travail et qui en recherchent.

a. Avez-vous déjà travaillé ? oui non

b. Quel est votre métier ?

c. Depuis combien de temps cherchez-vous du travail ?

17. Pour les personnes ne travaillant plus.

Retraites des services publics, cadres en retraite, retraités vieux travailleurs, personnes retirées des affaires, etc.

Quelle a été votre profession principale ?

Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

TA 47

p

St Q

CS

AE

LT

D C

CC

Pour toute personne, quel que soit son âge :

18a. Si vous êtes atteint d'une infirmité ou incapacité physique permanente, veuillez la déclarer :

Exemples : aveugle, presque aveugle ; sourd-muet ; surdité caractérisée, Amputation, mutilation, paralysie ; à préciser. Autre infirmité : la spécifier.

- 18b. S'agit-il**
- 1. d'une blessure de guerre ?
 - 2. d'un accident du travail ?
 - 3. d'un autre accident ?
 - 4. des suites d'une maladie ou autre cause ?

18c. Le cas échéant, indiquez le taux

d'invalidité correspondant : %

Inf.

Dictionnaires des variables et tris à plat

INF1 : Nature de l'infirmité		
Mention 'néant' ou absence de déclaration	44697000	96.21
Aveugles	37620	0.08
Cécité presque complète	61880	0.13
Borgne (et cécité unilatérale)	38760	0.08
Sourd-muet	17980	0.04
Muet	2920	0.01
Sourd	67580	0.15
Boiteux (trouble de la marche sans impotence)	48200	0.10
Paralysie ou impotence du membre supérieur	19800	0.04
Paralysie ou impotence des deux membres supérieurs	1340	0.00
Paralysie ou impotence du membre inférieur	32060	0.07
Paralysie ou impotence des deux membres inférieurs (paraplégie)	17940	0.04
Paralysie ou impotence d'un côté du corps (hémiplégie)	20120	0.04
Paralysie ou impotence totale ou non précisée	91140	0.20
Amputation portant sur le membre supérieur	30380	0.07
Amputation portant sur les deux membres supérieurs	1020	0.00
Amputation portant sur le membre inférieur	34820	0.07
Amputation portant sur les deux membres inférieurs	2620	0.01
Amputation portant sur les membres supérieurs et inférieurs	700	0.00
Amputation non précisée	13080	0.03
Mutilations diverses ou non précisées	243220	0.52
Infirmités diverses ou mal désignées	400620	0.86
Infirmités mentales	72640	0.16
Déclarations non retenues dans la statistique des infirmités	502360	1.08

INF2 : Origine de l'infirmité		
Pas de réponse ou réponse inutilisable	45017660	96.90
Blessure de guerre	383560	0.83
Accident du travail	397400	0.86
Autre accident	99060	0.21
Suite d'une maladie ou autre cause	528440	1.14
Poliomyélite (ou paralysie infantile)	8620	0.02
Parkinson	1760	0.00
Sclérose en plaques	1020	0.00
Infirmité motrice cérébrale	3360	0.01
Infirmité congénitale ou héréditaire ou de naissance ou suite de l'accouchement	14920	0.03
Pas de réponse ou réponse inutilisable	45017660	96.90
Blessure de guerre	383560	0.83

INF3 : Taux d'invalidité		
00 à 09 %	61100	0.13
10 à 19 %	174580	0.38
20 à 29 %	110220	0.24
60 à 39 %	87160	0.19
40 à 49 %	62900	0.14
50 à 59 %	63760	0.14
60 à 69 %	71300	0.15
70 à 79 %	51380	0.11
80 à 89 %	79280	0.17
90 à 99 %	40480	0.09
100 % (sic)	45456880	97.85
SR ou réponse inutilisable	196760	0.42

La 10^{ème} modalité, codée '10', fait plutôt penser à l'inverse du taux d'invalidité.
Erreur ?

Les descriptions des variables sont tirées du volume : « *Recensement de la population de 1962, Sondage au 1/20, Dépouillement sur ordinateur, Procédure de dépouillement-Dessins de bandes-Codes, Document N°711, pp 168-170.* »

Total de la population au RP62 au 1/20 : 46 455 800

Tris croisés

(selon l'âge, le sexe et l'âge, la catégorie socio-professionnelle)

Compatibilité et divergence des variable INF1 et INF2

INF1	INF2			
	%		N	
	SR, Réponse inutilisable	Déclare origine infirmité	SR, Réponse inutilisable	Déclare origine infirmité
Sans infirmité	96.16	0.06	44670540	26460
SR	0.25	0.83	115540	386820
Déclare une infirmité	0.50	2.21	231580	1024860

	Déclaration infirmité			SR			
	INF1	INF2	INF3	INF1	INF2	INF3	
	= 01-95	= 1-9	= 01-09	= 99		= 11	
Ensemble	2.70	3.10	1.73	1.08		0.42	
Homme	3.90	4.80	3.06	1.52		0.65	
Femme	1.58	1.48	0.47	0.66		0.21	
00-04	0.06	0.05	0.01	0.01		0.01	
05-14	0.31	0.22	0.03	0.05		0.04	
15-24	0.93	0.95	0.32	0.37		0.11	
25-44	2.16	2.74	1.70	0.99		0.33	
45-54	3.87	4.88	3.01	1.73		0.68	
55-64	4.95	6.12	3.37	2.41		0.88	
65-74	7.72	8.47	4.90	2.50		1.29	
75-84	7.14	6.35	2.89	2.00		0.80	
85-99	7.90	5.07	1.15	1.78		0.77	
Homme	00-04	0.06	0.05	0.01	0.02		0.00
	05-14	0.34	0.24	0.03	0.06		0.04
	15-24	1.22	1.36	0.50	0.55		0.14

	25-44	3.32	4.44	2.96	1.56		0.49
	45-54	6.12	8.01	5.39	2.64		1.13
	55-64	7.22	9.38	5.76	3.38		1.34
	65-74	13.84	16.09	10.91	3.72		2.44
	75-84	11.24	11.59	7.16	2.83		1.52
	85-99	9.33	7.19	2.79	1.93		1.19
Femme	00-04	0.06	0.04	0.00	0.01		0.01
	05-14	0.27	0.19	0.03	0.05		0.04
	15-24	0.61	0.52	0.14	0.18		0.08
	25-44	0.97	1.00	0.40	0.40		0.15
	45-54	1.70	1.87	0.72	0.85		0.24
	55-64	2.91	3.18	1.21	1.54		0.46
	65-74	3.73	3.51	0.99	1.70		0.54
	75-84	4.93	3.52	0.58	1.56		0.41
	85-99	7.28	4.15	0.43	1.71		0.59
Agriculteurs		2.29	2.72	1.81	0.79		0.19
Patrons industrie et commerce		2.88	3.46	2.28	0.97		0.25
Professions libérales et cadres sup.		3.26	4.15	3.00	1.09		0.33
Cadres moyens		2.71	3.53	2.44	1.04		0.25
Employés		2.30	3.07	2.19	1.00		0.18
Ouvriers		2.65	4.07	3.06	1.71		0.09
Personnels de service		1.67	2.25	1.45	0.97		0.10
Artistes, clergé, armée et police		2.54	3.07	2.09	0.93		0.31
Étudiants >=17 et contingent		0.55	0.62	0.19	0.26		0.04
Retraités		10.40	11.69	6.20	3.88		2.05
Autres inactifs		1.70	1.49	0.42	0.54		0.40